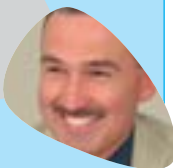




L'édito



Y a-t-il encore des indécis?

S'achemine-t-on vers un taux de participation record à l'occasion des votations de ce week-end portant sur la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes? Cela est souhaitable tant le sujet est important pour notre pays et plus particulièrement pour notre région.

La Confédération, les Cantons mais aussi les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle qui, pour la première fois, s'expriment ensemble sur un objet de cette importance, recommandent de voter «oui» le 8 février.

Pourquoi?

Tout simplement parce que nous pourrions ainsi maintenir des conditions d'échanges économiques stables avec nos partenaires commerciaux européens ce qui ne serait plus possible en cas de refus. En effet, les accords bilatéraux, déjà un privilège en soi dans une communauté européenne de vingt-sept nations, tomberaient inévitablement.

Il faut donc choisir entre la stabilité des relations économiques avec l'Europe qui rapporte à notre pays un franc sur trois et qui a permis, depuis 2004, de créer 250'000 emplois et une instabilité croissante venant s'ajouter à la crise économique qui touche déjà durement notre région.

Le choix vous appartient. Il est de votre compétence.

Rendez-vous dimanche soir.

*Pascal Sandoz
Président de la Ville de Neuchâtel*



Viteos donnera en mars le coup d'envoi de la quatrième étape des travaux 2006-2010 touchant le centre-ville.

Plus belle qu'avant!

Dès mars, la zone piétonne sera à nouveau le théâtre de travaux de réfection, qui s'étendront sur la rue du Seyon, la place du Grand-Mazel, la rue du Temple-Neuf, la rue de l'Hôpital, la Croix-du-Marché, la Grand-Rue, la rue des Moulins, le passage des Boucheries et le début de la rue de l'Ecluse. Il s'agira de remplacer des câbles moyenne tension usagés, de développer des raccordements au réseau de gaz naturel, de remplacer partiellement le mobilier urbain et d'adapter l'éclairage public.

Les travaux se dérouleront du sud au nord et par zone. De mars à fin mai, ils toucheront la place du Grand-Mazel et les extrémités de la rue des Poteaux; de

mai à fin juillet, la Croix-du-Marché, la Grand-Rue, le passage des Boucheries et la rue des Moulins; de fin juin à début août, la rue des Moulins et de mi-juillet à fin août, la rue du Seyon et le début de la rue de l'Ecluse.

Etapas

Pour une meilleure efficacité, deux fronts seront ouverts en permanence: un front «électricité» et un front «eau et gaz naturel». Viteos s'attellera à remplacer les équipements usagés et à créer des raccordements eau, gaz naturel et électricité, puis à assainir les raccordements intérieurs et les dispositifs de comptage. Enfin, les équipements seront recouverts avec du sable. La rénovation des surfaces

rue par rue sera alors prise en charge par les Travaux publics.

Eclairage public

L'éclairage public sera amélioré par le remplacement de câbles et la révision de la gestion des décorations lumineuses (extinction dès minuit), notamment. Concernant le mobilier urbain, la Ville installera deux bancs à la Grand-Rue, un support à vélo au passage des Boucheries et des corbeilles à déchets dans l'ensemble du périmètre. L'horaire des travaux a quant à lui été élaboré de sorte à garantir l'accès aux résidents, aux travailleurs et à la clientèle des commerces.(lap)

Plus d'informations:
<http://www.zonepietonne.ch>



En 2008, les pompiers-ambulanciers de la Ville ont comptabilisé 550 interventions de plus qu'en 2007.



Concert et table ronde clôtureront ce week-end l'exposition consacrée à Jeanne Lombard.



Le raccordement de trois STEP vétustes du Val-de-Ruz à celle de Neuchâtel a enthousiasmé le Conseil général.

STOPPPA Fils SA
028-423046

PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90


PLASLICA S.A.
Orée 30 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS
DE SOLS**
Tapis - Parquets - P.V.C.

EXPOSITION:
Rue des Pâquiers 22
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 74 64
Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Tapis tendu ou collé
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Société Chorale

Les 80 choristes de la Société Chorale, accompagnés par l'ensemble instrumental «Camerata valaisanne», interpréteront dimanche au Temple du Bas la Messe de Sainte Cécile, de Joseph Haydn. Ce concert annuel comprendra également «l'Ave Verum» de Mozart et deux œuvres de Rheinberger.

Page 4

Soirée écourtée

Le Conseil général a tenu lundi soir une séance qui s'est terminée une heure plus tôt, faute de sujets à traiter! Après avoir adopté le seul rapport de la soirée, le Conseil général a rapidement discuté des postulats, interpellations, propositions et autres résolutions qui figuraient à son ordre du jour.

Page 8

Bourse pour Bruxelles

Marc Ferrario alias Mandril, 26 ans, a reçu de la Ville une bourse artistique pour un séjour de 6 mois à Bruxelles. Dès le 1er mars, le jeune créateur-dessinateur passionné de dessin et d'architecture, se rendra dans la capitale belge afin d'épanouir son art et peaufiner certains de ses projets. Rencontre avec un artiste prolifique et talentueux.



Page 16

L'augmentation du nombre d'interventions du SIS serait due en partie au vieillissement de la population



En 2008, les pompiers-ambulanciers de la Ville sont intervenus 4339 fois, contre 3789 pour l'année 2007.

Pompiers très sollicités

Entre le 1^{er} décembre 2007 et le 30 novembre 2008, le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel est intervenu 4339 fois, contre 3789 pour l'année 2007. Les pompiers-ambulanciers de la Ville ont comptabilisé une moyenne de 11,85 sorties par jour, qui étaient pour la grande majorité (3'628) de type « sanitaire ».

Depuis les années 1990, le nombre d'interventions du SIS n'a cessé de croître. Ainsi, pour l'année 2008, on compte 668 sorties de type « feu », 43 de type « lac » et 3628 de type « sanitaire », soit un total de 4339, c'est-à-dire 550 de plus qu'en 2007. Pour Frédéric Muhlheim, commandant du SIS, cet accroissement s'explique de différentes manières.

Vieillesse

«D'après les statistiques, les gens appellent environ deux fois l'ambulance entre 40 et 60 ans et 10 fois entre 60 et 80 ans», explique Frédéric Muhlheim. «Le vieillissement de la population joue donc un rôle important.» L'urbanisation est un autre facteur d'explication, continue le commandant. «Dans les campagnes, les malades font d'abord appel au médecin de famille, puis se font conduire à l'hôpital par un proche. Or dans les villes, les personnes seules et isolées doivent recourir à l'ambulance.» Enfin, les changements de climat influencent le nombre de sorties. «Des pics sont visibles durant les années de canicule, comme en 2003.» A savoir que

si un tel phénomène (chaleur intense) s'était produit en 2008, le nombre de pompiers-ambulanciers n'aurait pas été suffisant, selon Frédéric Muhlheim.

Pour l'heure, néanmoins, l'effectif ne devrait pas être gonflé, en partie grâce au partenariat élaboré avec des ambulances privées. (lap)



17 nouveaux assermentés

Lors de la cérémonie d'assermentation des collaborateurs de l'administration communale, 17 personnes issues du Service de la salubrité et prévention incendie, du Service d'incendie et de secours, du Service de la voirie ou encore du Corps de police, ont prêté serment à l'Hôtel de Ville. «Si dans l'exercice de vos fonctions vous deviez douter, que ce jour reste gravé dans vos mémoires et qu'il vous rappelle pourquoi et surtout pour qui vous avez prêté serment», a déclaré Pascal Sandoz, en sa qualité de directeur de la sécurité. Les nouveaux assermentés sont :

- Service de la voirie:** Manuel Bermudez ; Jean-Christophe Domont ; Ernest Eicher ; Pierre-André Joset ; Henri Mosimann
- Corps de Police:** Lucia Selena Gomez ; Carole Jeanneret ; Vanessa Schneider ; Jean-Philippe Voirin ; Cyril Voirol.
- Service d'incendie et de secours:** David Grossenbacher ; Yoan Mollier ; Séverinne Tanner.
- Service de salubrité et de prévention incendie:** Ralph Leuba ; Sylvie Nastasi ; Fabien Profeta ; Isabelle Ryser (lap)

 Concert annuel de la Société Chorale dimanche au Temple du Bas

La Messe de Sainte Cécile de Haydn

En choisissant d'interpréter la Messe de Sainte Cécile de Joseph Haydn, la Société Chorale de Neuchâtel n'a pas suivi la voie de la facilité. Dimanche, quelque 80 choristes accompagnés par l'ensemble instrumental «Camerata valaisanne» chanteront cette œuvre difficile sur la scène du Temple du Bas. Le programme comprend également «l'Ave Verum» de Mozart et deux œuvres de Rheinberger.

Fondée en 1873, la Société Chorale dirigée depuis 1995 par Gilbert Bezençon, a choisi comme œuvre principale de son concert 2009 «La Missa Sanctae Caecilia» de Haydn, aussi appelée «Missa Cellensis» dont la composition s'est échelonnée entre 1766 et 1769 et qui se distingue par ses phrases mélodiques. Peu entendue dans notre région, cette messe comporte de nombreuses fugues qui ont fait transpirer les choristes ! La chorale interprétera également l'«Ave Verum» de Mozart ainsi que l'«Ex Sion» et le «Prope est Dominus» de Rheinberger chantées a capella.

Avec l'ESN en 2010

La Société Chorale n'a pas pu engager l'Ensemble symphonique neuchâtelois (ESN) pour l'accompagner dans ce concert, l'orchestre étant né trop tardivement. Il en ira sans doute tout autrement en 2010. La Société Chorale a donc opté cette



En 2006, la Société Chorale accompagnée par l'Orchestre symphonique de Sibiu a chanté Fornerod, Brahms et Reichel en Roumanie.

année pour une collaboration avec l'ensemble instrumental «Camerata valaisanne», composé de 21 musiciens réunis pour l'occasion et guidé par le violoniste Manuel Voirol. Cette collaboration permet également aux choristes neuchâtelois de redonner leur concert à Chippis et à Vevey.

Faire découvrir le patrimoine

La Société Chorale est coutumière des échanges avec des orchestres d'au-

tres régions, ce qui lui permet de proposer son programme une nouvelle fois à l'extérieur. Elle a ainsi travaillé avec l'Orchestre de chambre de Berthoud en 2005 et l'Orchestre de chambre d'Huttwil en 2008. L'expérience de 2006 avec l'Orchestre symphonique de Sibiu en Roumanie reste dans toutes les mémoires. Après un concert en février à Neuchâtel, le «Te Deum» de A. Fornerod, le «Schicksalslied» de Brahms et la

«Messe» de B. Reichel avaient été jouées trois fois en Roumanie. Ces œuvres, dont deux sont de compositeurs romands, avaient été choisies volontairement pour faire connaître une partie du patrimoine suisse à l'étranger.

Sortir des sentiers battus

La Société Chorale sort fréquemment des sentiers battus pour faire découvrir au public des joyaux un peu délaissés ou oubliés. En 2004, la chorale a vécu par exemple un moment inoubliable lorsqu'elle a chanté le «Jubilate» de J.-F. Zbinden, devant son créateur ému d'entendre pour la première fois cette œuvre jouée en public. En 2005, elle a souhaité honorer la mémoire d'un de ses chefs, Paul Benner, et a programmé une de ses œuvres, le «Te Deum» composé en l'honneur de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Avec Reichen et Huttenlocher

Les choristes seront accompagnés lors de la Messe de Sainte Cécile par les solistes Anna Maske, soprano, Catherine Pillonel Bacchetta, alto, Christian Reichen, ténor et Philippe Huttenlocher comme basse.

Informations supplémentaires : www.chorale-neuchatel.ch.

Temple du Bas, dimanche 8 février à 17h00.

Agenda culturel

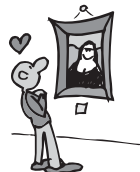
Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 8 février, exposition «Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008».

Jusqu'au 5 avril, exposition : «Le musée en devenir». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Samedi 7 février à 16 heures, expo Jeanne



Lombard. Table ronde avec la participation d'artistes et d'historiens d'art.

Dimanche 8 février à 17 heures, concert autour du clavecin Ruckers, Pascal Dober, flûte, Pierre-Laurent Haesler, clavecin.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies : «Une ville en mouvement». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1er mars, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), ouvert me-di de 14 à 18 heures, je, de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 8 février, exposition Les Carceri de Giovanni Battista Piranesi. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L-Robert 1a), jusqu'au 8 février, exposition Aloys Perregaux, aquarelles récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 7 mars, exposition Jean-Jacques Dournon, paysages et fruits. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Poterie du Château (tour de Diesse), rue du Château 6, jusqu'au 14 février, exposition Laurent Pheulpin, photographies. Ouvert ma-ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 17 heures.

Théâtre

Théâtre du Passage, du vendredi 6 au dimanche 15 février (vendredi et samedi 20h30, mercredi et jeudi 19 heures, dimanche 17 heures) : «Woyzeck», de Georg Büchner, mise en scène Andrea Novicov.

Conférences

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3^e âge, jeudi 5 février de 14h15 à 16 heures : «Changements climatiques actuels et anciens : comparaisons», par Francis Persoz, professeur honoraire de l'Université. Mardi 10 février de 14h15 à 16 heures : «Edouard Manet», par Evelyne Charrière, historienne de l'art.



L'actualité culturelle

La Coudre en couleurs

Organisée par un comité bénévole de la Paroisse réformée de Neuchâtel, La Coudre vivra le week-end prochain, sa 23^e exposition.

Sur le thème «La Coudre en couleurs», une vingtaine d'exposants présenteront leurs créations. Quelques temps forts rythmeront l'exposition, à savoir, samedi à 16 heures, une conférence sur la Bolivie, par Martine Moskowsky, une représentation de flamenco à 18h15, suivie d'un apéritif offert à tous.

Dimanche, après le culte à 10 heures au Temple, les organisateurs proposeront un menu composé d'émincé de volaille, riz et salade ainsi que des pâtisseries et boissons. A 14 heures, les choristes et musiciens de La Coudre offriront au public un concert aux couleurs musicales. Entrée libre.

Collège du Crêt-du-Chêne, samedi 7 février de 14 à 22 heures et dimanche 8 février de 10 à 17 heures.

Le NIFFF dévoile son affiche

La neuvième édition du Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) se tiendra du 30 juin au 5 juillet.



La photographe Jelena Barraud présente une affiche troublante où se rencontre l'élégance et l'étrangeté. Dans un mystérieux décor, un ténébreux jeune homme contemple son image. Est-ce bien son reflet qu'il y trouve et que voit le spectateur dans cette scène? Tout n'est qu'illusion semble dire cette image qui rend compte de l'approche du cinéma que privilégie le festival: un jeu sur les apparences; une esthétique évoluant entre insolite et humour, séduction et frayeur.

Le mystère, le glamour, l'illusion règneront dans les cinémas de Neuchâtel où les spectateurs pourront découvrir, parfois gratuitement, les films les plus attendus de l'été.

Conférence jeune public

Le Centre culturel neuchâtelois organise pour la première fois de cette saison, un atelier-débat destiné au jeune public dès 6 ans.

Sur le thème, *Moi et mon environnement*, qu'est-ce que le climat?, Valentine Renaud, doctorante en écologie à l'EPFL définira, puis approfondira de manière ludique le sujet, dans le but de répondre aux grandes questions du moment. Les enfants pourront donner leur avis et évoquer leurs idées et même les solutions qu'ils entrevoient.

«La vie sur terre n'est pas la même pour tout le monde: certains vivent sous le soleil toute l'année, d'autres ont froid en hiver. Alors, qu'est-ce que le climat? Y en a-t-il plusieurs? Et pourquoi donc parle-t-on tout le temps de réchauffement climatique?»

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, mercredi 11 février à 14 heures, durée 50 minutes.

Entrée: Fr. 5.- adulte, enfant gratuit. Une petite collation attendra les enfants à la sortie.

Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Table ronde et concert ce week-end au Musée d'art et d'histoire à l'occasion de la clôture de l'exposition «Jeanne Lombard et les artistes neuchâteloises»

Quelle place pour les femmes artistes?

Les femmes artistes ont-elles trouvé leur place dans le canton de Neuchâtel après un siècle de revendications? Telle est la question à laquelle tenteront de répondre les participants à la table ronde organisée samedi à 16h par le Département des arts plastiques au Musée d'art et d'histoire. Ce débat ainsi que le concert de clavecin et flûte à bec qui suivra dimanche mettront un terme à l'exposition «Jeanne Lombard et les artistes neuchâteloises».

Le MAH a mis en valeur à travers cette grande et belle exposition qui prend fin ce week-end le travail des femmes dans l'art régional et leur engagement sur les plans cantonal et national pour que les artistes féminines soient reconnues à part entière et traitées à égalité avec leurs confrères masculins.

Regard sur le passé

A l'origine de l'exposition avec sa collègue Nicole Quellet-Soguel, Lucie Girardin-Cestone, conservatrice adjointe, a invité les peintres Carlo Baratelli, Claire Pagni, Anne-Charlotte Sahli et Madeleine Jaccard ainsi que l'historien d'art Paul-André Jaccard à débattre de la place des femmes dans le monde de l'art neuchâtelois.



Cette robe de mariée de Renate Rabus fait partie de l'exposition «Jeanne Lombard et les artistes neuchâteloises» qui fermera ses portes dimanche.

Egalité véritable?

Ces intervenants se demanderont comment les artistes - femmes ou hommes - ont vécu les changements amenés par les revendications puis par l'affirmation progressive des femmes sur la scène artistique locale. Ils s'interrogeront sur le rôle joué par la section neuchâteloise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs et se poseront la question de savoir si, aujourd'hui, l'égalité entre les sexes dans les milieux artistiques de la région est totalement entrée dans les moeurs.

Clavecin et flûte à bec

Dimanche, à 17h, le claveciniste Pierre-Laurent Haesler et le flûtiste Pascal Dober interpréteront des œuvres d'Elisabeth Jacquet de La Guerre (1664-1729). Ce concert rendra hommage aux créatrices qui se sont illustrées à toutes les époques dans tous les domaines artistiques. Il sera suivi du verre de l'amitié qui mettra un terme à l'exposition.

Musée d'art et d'histoire: table ronde samedi 7 février à 16h (entrée libre); concert dimanche 8 février à 17h.



Chronique culturelle

Musiciens accomplis

Le concert de gala des Armourins au Temple du Bas fut l'occasion d'une véritable redécouverte! Chacun croit connaître ce showband passé maître dans l'art de défilier. Mais sait-on bien qui se cache derrière ces as de la parade? Des musiciens accomplis qui ont enchanté un nombreux public samedi par la justesse et la précision de leur exécution. Qu'ils soient aux percussions, à la lyre, au piccolo ou à la flûte, tous sont d'un excellent niveau et capables du meilleur. L'ouverture du Barbier de Séville interprétée à la flûte traversière par six jeunes filles particulièrement douées a constitué le meilleur moment de ce concert avec Libertango d'Astor Piazzolla arrangé par Lucien Matthey pour l'ensemble du groupe. Sans parler de la performance totalement décalée de percussionnistes casqués armés de bidons et de tuyaux. Bref, il aura fallu que Les Armourins restent assis pour que l'on ne soit plus distrait par leurs folles arabesques et qu'on les écoute au lieu de les regarder. Et ce fut une très agréable surprise!

Patrice Neuenschwander

CADEAU
A CHAQUE
VISITEUR

MEUBLES DU BATTOIR. MATHOD
024 459 17 48 Entre Orbe & Yverdon

CASSE-PRIX *Daniel Andrieu*
024 426 70 36 CAPITAL - CONFIDENCE



Pierre Grosjean



**SERVICE – QUALITÉ –
GARANTIE**



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Route des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des
Carrossiers Romands



 Le clin d'oeil du délégué communal à l'énergie

Une nouvelle loi cantonale sur l'énergie d'une efficacité redoutable...

Christian Trachsel



En ce début d'année, le Conseil d'Etat neuchâtelois lance une offensive dans le domaine de l'énergie: il propose une révision de sa loi cantonale, projet qui pourrait être débattu au Grand Conseil dans deux semaines déjà. Un des objectifs de l'exercice est d'introduire un certain nombre de modifications suggérées par le MoPEC, le modèle de prescriptions énergétiques cantonales. Une uniformisation des vingt-six lois cantonales est nécessaire.

Alors passons rapidement sur les mesures gentillettes, quoique logiques et louables, telle que l'obligation d'équiper les bâtiments neufs de capteurs solaires pour produire de l'eau chaude sanitaire: cela concerne à peine plus de dix objets en ville de Neuchâtel en une année!



Les bâtiments d'une mauvaise qualité thermique (ici le collège du Crêt-du-Chêne) sont les premières cibles de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. Une stratégie originale, logique et particulièrement efficace leur imposera une meilleure efficacité! • photo: sp

Venons-en plutôt à ce qu'il faut considérer comme le point fort du projet de loi. Il s'agit d'une proposition originale, intelligente et courageuse formulée, je crois, par l'exécutif cantonal lui-même. Et qui n'a rien à voir avec de l'uniformisation... Pour faire simple,

l'article 39, c'est de lui dont il s'agit, fixe les deux dispositions suivantes:

- tout propriétaire de bâtiment d'une certaine importance (plus de quatre appartements) a l'obligation de déterminer un certificat énergétique de son bâtiment,

- pour les bâtiments dont la consommation d'énergie de chauffage est notablement élevée, le Conseil d'Etat accorde un délai pour réaliser des mesures adaptées et supportables permettant d'atteindre une valeur de consommation admissible.

C'est bien la première fois que le parc immobilier existant, qui est pourtant responsable de près de la moitié de la consommation d'énergie globale du pays, est l'objet de mesures contraignantes d'un point de vue de l'efficacité énergétique.

Et lorsque l'on voit les performances élevées qu'il est possible d'atteindre lors de l'assainissement de bâtiments vétustes, on ne peut que se réjouir. Le Canton de Neuchâtel se place sur l'orbite d'une société efficace dans le domaine de l'énergie et respectueuse de l'environnement!

C.T.

www.neuchatel-energie.ch

 La Ville jeune

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), jeudi 5 février à 21h30, blues, country, rock: The Mike Shanon groupe.

Vendredi 6 février à 21h30, punk, électronique, hardcore: Block H95. Entrée Fr. 10.-.

Samedi 7 février à 22h15, funk, hip-hop, reggae, punk & more Dj Magoo & special guests. Entrée libre, collecte.

Mardi 10 février dès 20h45, jazz: Contreband. Entrée libre, collecte.

Mercredi 11 février dès 21h, jazz & more: Shnellertollermeier. Entrée libre, collecte. www.barking.ch

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 8 février à 10h30, histoires de mammifères, pour petits et grands, par Mariette Moeckli et Dominique Chappuis, conteuses de la Louvrée. Entrée libre.

 La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 7 février dès 19 heures (sortie de l'eau à 18h15) en raison d'un match de water polo. Pour davantage d'informations, visitez le site: www.rfn.ch

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Basketball

Samedi 7 février, halle B de la Maladière, salle 4, 14h, Université BC Neuchâtel-Epalinges, cadettes filles. Samedi 7 février, halle de sport de la Riveraine, 14h30, Université BC Neuchâtel-Elfic Fribourg basket, LNA. A 17h30, Union Neuchâtel basket-BC Infina Korac Zurich, LNB.

Dimanche 8 février, halle A de la Maladière, salles 1 à 3, 15h, Espoirs Université basket-BC Alstom Basel, LNB.

Handball

Vendredi 6 février, halle de sport de la Riveraine, 20h, AGS Handball Neuchâtel-PSG Lyss, 3e ligue fém. A 21h20, AGS Handball Neuchâtel-Handball Langnau, 4e ligue masc.

Hockey sur glace

Lundi 9 février, patinoires du Littoral, 20h, Serrières-Peseux-Trois-Tours FR, 3e ligue.

Volleyball

Samedi 7 février, halle de sport de la

Riveraine, 20h, Randstad NUC-Aardorf, LNB.

Patinoires du Littoral

(du 5 au 11 février)

Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public, 9h-11h45/13h45-15h45 hockey libre.

ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public.

sa: -
di: 13h45-16h30 public.

lu/ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public.

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public. ve: 9h-11h45/15h-16h15 public.

sa: 13h45-16h30 public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.

lu/ma: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

me: 9h-11h45/14h15-16h15 public.





Le Conseil général fait diligence et épuise son ordre du jour

Exécutif élu à la proportionnelle

Le Conseil général a tenu lundi soir une séance écourtée d'une heure faute de sujets à traiter ! Après avoir adopté rapidement l'unique rapport de la soirée, il n'a fait qu'une bouchée des postulats, interpellations, propositions et autres résolutions qui figuraient à son ordre du jour de sorte que la présidente Maria-Angela Guyot a pu lever la séance à 21h15. Le Conseil général avait préalablement refusé de modifier le mode d'élection du Conseil communal.

En juin 2008, le groupe PLR proposait au Conseil général de modifier le mode d'élection du Conseil communal et de passer du système proportionnel au système majoritaire à deux tours. Pour **Jean-Charles Authier**, l'élection des 41 membres du Conseil général à la proportionnelle est valable car elle garantit une juste représentativité pour tous les partis. Ce système peut toutefois entraîner des «erreurs de casting» dommageables au fonctionnement des institutions lorsqu'il est appliqué à l'élection de 5 conseillers communaux. Certains candidats peuvent se retrouver élus malgré eux ou entrer au Conseil communal à la faveur du départ calculé de leur prédécesseur. Bref, pour le PLR, l'élection au système majoritaire respecte mieux le choix du peuple et favorise les personnes aptes à assumer une charge à plein temps au sein d'un exécutif.

Pas de porteurs d'eau

Mathieu Béguelin, pour le PS, ne veut pas d'un changement de système. Il n'y a pas de «porteurs d'eau» sur les listes socialistes. Tous les candidats sont aptes à assumer la fonction ! **Pascal Helle** (PopVertsSol), s'il se déclare dubitatif quant à la représentativité réelle des

élus de nos démocraties, estime toutefois qu'il faut attendre un peu avant d'envisager un changement du mode d'élection du Conseil communal qui n'a servi jusqu'ici que deux fois. Quant à l'UDC, elle se bat depuis toujours pour la proportionnelle avec un quorum ramené de 10% à 5% et une interdiction des apparentements, a rappelé **Marc-André Bugnon**. Le groupe PLR n'a donc trouvé aucun soutien et sa proposition fut refusée par 26 voix contre 10.

Immeuble à vendre

Suite aux dernières élections, le Conseil communal a réorganisé et redistribué les dicastères. Les conseillers communaux ont échangé leurs bureaux et souhaité s'entourer de leurs proches collaborateurs, ce qui a entraîné une série de déménagements au cours de l'été 2008. Au groupe PopVertsSol qui souhaitait des explications à ce sujet, Valérie Garbani a répondu que le Conseil communal n'avait pas renoncé à une réorganisation générale des services au sein de l'Hôtel communal. Il attend toutefois la réponse d'acquéreurs ou locataires potentiels pour l'immeuble du Faubourg de l'Hôpital 6 avant de saisir le Conseil général de propositions concrètes. Quant aux déménagements de l'été passé, ils ont coûté 110'000 francs.

Economies d'énergie

La Ville de Neuchâtel ne peut-elle pas encore mieux inciter les propriétaires à chauffer «fûté» et à former les concierges des immeubles au réglage fin des chaudières, demandait PopVertsSol. La Directrice de l'Environnement a répondu que les concierges de la Ville qui n'auraient pas encore suivi une formation en la matière seront invités à

le faire. Le point sur la saison de chauffage écoulee sera aussi systématiquement effectué pour, si nécessaire, améliorer l'efficacité des mesures d'exploitation. Valérie Garbani a également relevé que l'introduction dans la future loi cantonale sur l'énergie d'un certificat énergétique des bâtiments était complémentaire à l'étiquette Display, et donc aucunement incompatible.

Aménagements pour les Jeunes-Rives

Le Conseil général a par ailleurs accepté à l'unanimité un postulat interpartis demandant au Conseil communal de réaliser rapidement – si possible avant l'été – des aménagements simples et réversibles sur les Jeunes-Rives de façon à rendre l'endroit agréable durant les années qui nous séparent d'un aménagement définitif. Le Conseil général attend de l'exécutif un rapport complémentaire concernant l'entretien de la plage, les toilettes, la place de jeux pour les enfants et l'aménagement paysager de la partie du parking laissée à l'abandon. Le Conseil communal ne s'est pas opposé à ce postulat.

Plateau de la gare à sécuriser

Enfin, le groupe socialiste s'inquiétait pour la sécurité des piétons et des cyclistes sur le plateau de la gare où va s'ouvrir ce printemps le nouveau Conservatoire de musique et commencer la construction du vaste bâtiment «TransEurope». Les socialistes demandent qu'une ligne de sécurité de couleur soit tracée au sol pour indiquer le chemin à suivre. Valérie Garbani leur a répondu qu'un groupe de travail avait été constitué pour étudier la question. Ce groupe comprend des représentants de la Ville, de l'Etat, des CFF et du Conservatoire notamment. (pn)



Le Conseil général a approuvé avec enthousiasme

Quatre comm

Le Conseil général a pris acte lundi à l'unanimité des membres présents du rapport l'informant du raccordement des eaux usées de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane, de Boudevilliers et de Valangin à la STEP de Neuchâtel. Le projet a été salué par tous les groupes, d'autant plus qu'il s'avère intéressant pour la Ville en terme financier (amélioration nette des recettes de 175'000 francs).

«Le bon sens a prévalu», s'est réjoui le porte-parole du groupe socialiste, Raymond Maridor, qui a salué le projet «gagnant-gagnant» du raccordement de trois STEP vaudruziennes en fin de vie à celle de Neuchâtel. Un avis partagé par tous les groupes de l'hémicycle. Quelques questions ont toutefois subsisté parmi les élus.

Pluie de questions

Le groupe socialiste s'est notamment interrogé sur la possibilité d'as-



La STEP de la Ville de Neuchâtel (ci-dessus) traitera les eaux usées de trois STEP du Val-de-Ruz en fin de vie.



Optimisme le raccordement des STEP de quatre communes du Val-de-Ruz à celle de Neuchâtel (ci-dessus la STEP de Coffrane)

Communes du Val-de-Ruz raccordées à la STEP

socié d'autres communes au projet. «Quelle sera la durée de vie de la STEP de Neuchâtel?» a quant à lui demandé le groupe PopVertsSol. La porte-parole de ce groupe, Béatrice Nys a ajouté dans la foulée que l'emplacement actuel de la STEP de Neuchâtel, au bord du lac, ne donnait guère satisfaction et qu'elle craignait que le fait de détourner les eaux usées des STEP vaudruziennes, qui venaient jusqu'ici gonfler le débit du Seyon, ne transforme une des plus grandes rivières du canton en un petit ruisseau nauséabond. A droite, on s'est demandé, à travers la voix d'Alexandre Brodard (PLR) comment l'énergie produite par le traitement des eaux usées était utilisée.

Une volonté politique

Au nom du Conseil communal, Pascal Sandoz, directeur des infrastructures et énergies, a remercié les


élus. «Il y avait des STEP en bout de vie au Val-de-Ruz, qui nécessitaient de gros investissements. En parallèle, la STEP de Neuchâtel a une capacité de réserve et il existe un ancien aqueduc entre Neuchâtel et Valangin.», a-t-il résumé. Ne manquait plus qu'une volonté politique, qui a émané de ces quatre communes du Val-de-Ruz et a été relayée par la Ville.

Des réponses

Répondant au groupe PopVertsSol, le directeur des infrastructures a estimé que la STEP de Neuchâtel devrait durer encore 20 ans, avant de montrer des signes de vétusté. Le cas échéant, il serait alors possible d'étudier la possibilité de recouvrir la STEP ou encore de l'installer à un niveau plus bas, «mais c'est encore de la musique d'avenir», a-t-il assuré. Quant à la crainte de voir le Seyon s'amalgamer dramatiquement, il a indiqué que la quantité d'eau des STEP

vaudruziennes retirée du Seyon et injectée dans l'aqueduc, ne représentait que 19 litres par secondes. Un moindre mal, lorsque l'on sait que le débit le plus bas du Seyon, enregistré entre 2004 et 2008, s'élève à 500 l/s. Collaborer avec d'autres communes? Oui, mais cela dépend des bassins

versants, ce qui limite les possibilités, a-t-il répondu au groupe socialiste. Quant à l'énergie produite par le traitement des eaux usées, elles n'est pas perdue. «Cette énergie permet à la STEP d'être autonome à 70%», a encore indiqué Pascal Sandoz, à l'attention du group PLR. (lap)

 **Oui à la libre circulation**

En fin de séance, Pascal Helle s'est étonné de l'absence des conseillers communaux lors de la conférence débat organisée le 17 janvier par le Nomes, sur la libre circulation des personnes. «On ne peut pas être partout», a regretté Pascal Sandoz, président de la Ville. Il a cependant tenu à insister sur le fait que «notre absence ne veut pas dire que nous ne militions pas pour le oui, au contraire!»

L'invitation au oui
Le président de la Ville a par ailleurs rappelé que le Conseil communal s'était positionné en faveur du oui à travers un point presse et un communiqué. L'incitation au «oui» avait d'ailleurs été réitérée le 26 janvier par les trois villes du Canton. «Les emplois neuchâtelois proviennent en grande partie des accords bilatéraux», a-t-il déclaré. (lap)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le groupe UDC souhaite que le projet de raccordement des eaux usées de quatre communes vaudruziennes à la STEP de Neuchâtel contribue à éviter une augmentation de la taxe d'épuration aux habitants de la Ville.

Groupe UDC

Steven Bill: «Le rapport d'information 09-001 du Conseil communal au sujet du raccordement des eaux usées des Geneveys-sur-Coffrane, Coffrane, Boudevilliers et de Valangin (4 communes) à la STEP de Neuchâtel, par un nouveau collecteur partant de la STEP de Coffrane a retenu l'attention du groupe UDC. La totalité des coûts de raccordement des quatre communes est à la charge de celles-ci. Notre commune financera le tronçon dans l'aqueduc et la liaison depuis la sortie de ce dernier jusqu'au réseau des eaux usées de Neuchâtel. A la mise en service des installations, les quatre communes transféreront à la Ville de Neuchâtel la propriété de tous les ouvrages réalisés en aval de la STEP de Valangin; en contre-partie, notre ville leur accordera un droit de passage pour la conduite de leurs eaux usées à travers l'aqueduc de 1866 reliant Valangin au lieu-dit «Fontaine des Trois Pigeons» à Neuchâtel. Ces quatre communes paieront à notre ville une quote-part d'utilisation de notre STEP. Ce projet illustre un exemple de collaboration intercommunale. Les coûts d'exploita-

tion de notre STEP pourront être mieux amortis. Le groupe UDC ayant toujours mené une politique visant à ne pas augmenter les taxes du contribuable, il souhaite que ce projet contribue à éviter une augmentation de la taxe d'épuration aux habitants de notre commune.

Groupe PopVertsSol

Christian van Gessel: «Dans le cadre de l'interpellation "Display pour tous" du groupe PopVertsSol, dans une affaire qui n'est qu'un aspect de la problématique du réchauffement climatique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'essentiel c'est qu'une collectivité publique telle que la Ville de Neuchâtel se doit de rester pro-active, tant il est important d'agir maintenant, rapidement et efficacement. On peut prendre exemple sur la ville de Berlin, qui a élaboré un modèle visant à lancer des appels d'offre pour des rénovations de bâtiments permettant des économies d'énergie; les vainqueurs financent les travaux, puis sont payés par les montants des économies d'énergie réalisées, sur des durées de 8 à 12 ans. Pourquoi n'en

prendrions-nous pas de la graine? Le groupe PopVertsSol est persuadé qu'à notre échelle, nous pourrions certainement trouver des incitations pour les privés. Et nul besoin de réinventer la roue, laissons-nous simplement nous inspirer de ce qui se fait ailleurs!»

Groupe PLR

Blaise Péquignot: «La commission financière est saisie de deux propositions et d'un postulat ayant pour objet global la maîtrise des finances. Même si les commissaires n'ont pas encore terminé leur travail, qu'il nous soit permis une ou deux réflexions.

Espérons tout d'abord que la Commission financière saura aller au-delà des divergences politiques et qu'elle aura l'intérêt bien compris de la commune en ligne de mire. Dans ce sens, nous sommes d'avis qu'il faut maintenant redéfinir les missions de l'Administration communale. Des instruments contraignants devront en outre viser à l'équilibre budgétaire, à la réduction de la dette et à la reconstitution de la fortune communale. C'est dans cet état d'esprit que les commis-

saires PLR oeuvrent au sein de la Commission financière.»

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: «Le groupe socialiste vient de déposer une motion demandant au Conseil communal d'étudier la mise en place d'un service de Noctambus reliant Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds et au Locle durant les week-ends et les jours de grandes manifestations festives, culturelles et sportives.

Il s'agit pour nous d'œuvrer au rapprochement de nos villes, notamment à travers leurs vies nocturnes. Un tel service de Noctambus inter-villes constitue également un moyen de prévention des accidents de la route et ciblant notamment les jeunes, en leur offrant un retour sûr chez eux à un prix modique.

Soulignons enfin que cette proposition est commune aux groupes socialistes de nos trois villes, ce qui ouvre une perspective de collaboration des plus intéressantes, surtout en regard de la réunion historique des législatifs de nos communes, prévue le 3 mars prochain.»

A propos...



A la chaîne

Quand la télévision devient un sport national, que devient alors le sport ? Car, il y a plusieurs façons de le pratiquer. La première, au sens originel du terme, consiste en des « exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs ». La deuxième, plus intellectuelle, permet de bâtir son équilibre psychique. On peut aussi consacrer son temps de loisirs à exercer une saine activité en plein air. Mais la TSR elle, nous enseigne une manière plus culturelle de s'adonner au sport, ce qui lui vaut même d'afficher, en ces temps moroses, un visage particulièrement satisfait. En 2008, elle est parvenue à maintenir ses audiences grâce aux événements sportifs, Eurofoot en tête, annonce-t-elle avec fierté. Le football reste sans conteste le roi du petit écran, à témoin les 412'000 sportifs par procuration qui se sont dépensés lors du mémorable et humide Suisse-Turquie. Ainsi, durant l'année écoulée, les Romands ont regardé la télévision, en moyenne, 167 minutes par jour, dont 51 minutes branchés sur la TSR. Notre télévision suisse a trois chaînes. C'est sans doute pour cela qu'elle nous prive d'autant de liberté.

Rémy Voirol

Ce service est au vôtre

Le Dispensaire des rues

Le Dispensaire des rues a pour objectif de permettre aux personnes défavorisées de se sentir mieux et de leur redonner le goût à la vie sociale.

Le Dispensaire fonctionne grâce au bénévolat des intervenants et aux dons en nature et en espèces.

Les bénévoles et les infirmiers se chargent d'accueillir les personnes intéressées, les écoutent et définissent leurs besoins. Ils s'occupent également de prendre les rendez-vous auprès des différents partenaires bénévoles tels que les médecins, les dentistes, l'opticien, l'ostéopathe, la pédicure et les coiffeuses. Une buanderie comprenant deux machines à laver et à sécher le linge sont à disposition, ainsi que des douches. Les usagers reçoivent des informations sur les différents services sociaux susceptibles de leur être utiles.

Dispensaire des rues, rue Fleury 22, tél. 032 721 10 25. Ouvert le lundi et le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 16h.

La Ville officielle

Offre d'emploi

Direction de sécurité de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste à temps partiel (50%) d'

Inspecteur adjoint, inspectrice adjointe au Service de salubrité et prévention incendie (SSPI)

chargé-e de contrôler les immeubles, les salons de coiffure et les établissements publics dans le domaine de la salubrité publique, de prévenir et combattre les nuisances sonores provenant de manifestations ou d'établissements publics, d'installations techniques et de sources privées, ainsi que de collaborer aux diverses tâches du service.

Ce poste conviendrait à une personne dynamique, sociable, disposée à travailler avec des horaires irréguliers, ayant la faculté de prendre des initiatives et de travailler de manière indépendante, comme en équipe.

Si vous êtes au bénéfice d'un CFC dans le domaine du bâtiment avec de bonnes connaissances des outils informatiques courants, si vous êtes disposé-e à entreprendre une formation complémentaire et si vous possédez une aisance naturelle dans le domaine des relations publiques, cette offre vous concerne.

Nous attendons donc avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitæ, d'une photographie, des copies des diplômes et certificats, jusqu'au vendredi **13 février 2009**, à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Hôtel Communal
2000 Neuchâtel

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de M. Eric Leuba, chef du Service de salubrité et prévention incendie (SSPI), au 032 717 75 80.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M^{me} Maria Angela Guyot (UDC), présidente.

Y compris la présidente, 38 membres étaient présents: M^{mes} et MM. Olivier Arni (soc), Jean-Charles Authier (PLR), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Céline Béguin (PLR), Amina Benkais (soc), Steven Bill (UDC), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Marc-André Bugnon (UDC), Jonas de Pury (PLR), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), Martine Docourt (soc), Dorothee Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Raymond Maridor (soc), Nicolas Marthe (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Pierre-Alain Storrer (UDC), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc) et Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: MM. Fabio Bongiovanni (PLR), François Konrad (PopVertsSol), Sylvain Brossin (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz, président (PLR), M^{me} Françoise Jeanneret, vice-présidente (soc), M^{me} Valérie Garbani (soc) et M. Alain Ribaux (PLR).

Excusé: M. Daniel Perdriat (PopVertsSol).

Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Chemin de la Favarge - chemin du Sordet (jusqu'au n° 15): pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique, gestion des circulations.
Jusqu'à mi-décembre.

Réfection de la zone piétonne (phase 4): rénovation des surfaces; aménagements paysagers, fosses de plantation; rénovation et installation du réseau eau et gaz; remplacement du réseau électrique et éclairage public; mobilier urbain; tirage de câbles de télécommunications; tirage de câbles vidéo et fibre optique; changement provisoire des accès à la zone.
Jusqu'à fin octobre.

Quai Robert-Comtesse (Maladière sud): installations techniques et couverture de la rampe.
Jusqu'à fin mars.

Chaussée Isabelle-de-Charrière - quai Jeanrenaud, préparation au tunnel de Serrières (N5): adaptation des canalisations d'eaux usées; travaux d'aménagements; adaptations des conduites eau et gaz; adaptations des câbles électriques et éclairage public; aménagements urbains; adaptations sur le Littoral; gestion du trafic routier; travaux préparatoires.
Jusqu'à fin juillet.

Chemin de Gratte-Semelle: rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique. Jusqu'à fin mars. Route de Fenin - route de Pierre-à-Bot: rénovation du réseau d'eau.
Jusqu'à fin mai.

Commune de Neuchâtel: aménagements paysagers et plantations.
Jusqu'à fin mars.

Commune de Neuchâtel: réfection de diverses places de jeux.
Jusqu'à fin octobre.

Commune de Neuchâtel: taille des arbres d'avenues et élagage.
Jusqu'à fin mars.

Commune de Neuchâtel: abattage d'arbres et dessouchage.
Jusqu'à fin mars.

Funiculaire Ecluse-Plan: rénovation du funiculaire.
Jusqu'à mi-mars.

Gor du Vauseyon (passerelle) remplacement de la passerelle.
Jusqu'à mi-mars.

La chronique multimédia de...

Fire Emblem Shadow Dragon : bien sur tous les supports

Adrien Iseli



La sortie de Fire Emblem Shadow Dragon sur DS marque le retour d'une grande série déjà présente sur la console Wii ainsi que sur la GameCube et qui avait débuté avec la GBA de Nintendo. Cet épisode, premier chapitre de la saga développé pour la DS, nous permet enfin de découvrir les origines de Fire Emblem, un excellent jeu de rôle tactique. Et ça vaut le coup.

Ce jeu a beau être un remake du tout premier chapitre de la saga d'Intelligent Systems, Fire Emblem : Shadow Dragon n'est pas moins inédit pour les occidentaux. Mais nos chers développeurs japonais ont rectifié le tir et vous pouvez enfin participer aux aventures épiques du prince Marth. On y découvre donc l'histoire du continent d'Akaneia, lorsqu'il était sous la domination de l'empire de Doluna. La légende dit qu'un héros s'était dressé

face au tyran draconique Medeus et il l'avait terrassé grâce à la lame divine Falchion. Elevé au rang de héros, ce résident de la région d'Altea légua à son peuple et à ses descendants un royaume libéré et en paix. Mais celle-ci ne dura que 100 ans, le tyran Medeus ayant ressuscité. Et vous

incarnez Marth, le légitime héritier de l'épée Falchion pour combattre les forces démoniaques et sans pitié du roi dragon.

Au travers d'une bonne trentaine de chapitres successifs, dont 25 missions obligatoires et 5 autres à débloquent en ne conservant qu'un minimum

d'unités avec soi tout au long du jeu, l'aventure se laisse découvrir sur une vingtaine d'heures au minimum. Le niveau de difficulté est toujours assez élevé, la mort des unités étant toujours définitive, vous obligeant régulièrement à recommencer si vous voulez conserver la totalité de votre contingent jusqu'à la fin. Il est en effet super « triste » de perdre une unité que vous avez bichonné pendant plus de 15 missions. C'est à chaque fois un autre deuil. Et comme vous avez la possibilité de faire changer de classe à vos soldats, mais seulement depuis le niveau 10, vous devez prendre pas mal de risques pour augmenter vos statistiques.

Le jeu compte aussi une bonne trentaine de personnages susceptibles de venir rejoindre votre quête si vous trouvez les mots pour les convaincre en allant leur parler soit avec Marth, soit avec Shiida, la princesse du royaume de Talis. Et, à l'inverse de la plupart des autres T-RPG, Fire Emblem a également le mérite de proposer des affrontements très courts puisque les unités périssent en deux ou trois coups la plupart du temps.

A.I.



A travers l'histoire



Le carrefour pavé de l'Hôtel de Ville en 1897 avec le Neuchâtel-Cortailod-Boudry (NCB) à vapeur et à crémaillère montant à la Gare. A remarquer, le petit kiosque de l'Hôtel de Ville.

Impressum

Editeur :

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction :

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction :

Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration :

Stefano Iori, photographe

Secrétariat :

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact :

• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :

www.neuchatelville.ch

Mise en page :

Maxime Rebetez

Impression :

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :

22'000 exemplaires



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les :

- **vendredi 20 février 2009**
- **vendredi 20 mars 2009**
- **vendredi 24 avril 2009**
- **mardi 26 mai 2009**
- **vendredi 27 juin 2009**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme



Association culture, excursions, nature (ACEN)

**samedi 7 février à 16 heures
au Lycée Jean-Piaget
rue des Beaux-Arts 30**

film-reportage «La route des migrants» présenté par Jérôme Gremaud, biologiste.

De la Gruyère au Mali, Jérôme Gremaud a suivi à vélo, le périple des oiseaux migrants. Un voyage de huit mois qu'il raconte dans un film-reportage. Saisis sur le vif, photos, vidéos et dessins racontent ses impressions de voyage où oiseaux, hommes et paysages se côtoient.



SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, Case postale 3145, tél. 032 842 62 52.



Les Lundis des mots

Lundi 9 février à 18h30 au Cabinet d'amateur, escalier du Château 2: *Assemblée générale Amis des Lundis* Suivie de «Poèmes d'amour».

Lundi 16 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3: *Café littéraire* Ferenc Rakoczy et Gilbert Pingeon.

Lundi 23 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3: *Nouvelles du lundi* Jules Verne et Baudelaire.



Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'arrêté fédéral, du 13 juin 2008, portant approbation de la reconduction de l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'approbation et mise en œuvre du protocole visant à étendre l'accord sur la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie,

le 8 février 2009

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 6 novembre 2008;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 8 décembre 2008,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 8 février 2009 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration commu-

nale pour autant qu'ils soient parmi les 8000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 7 février 2009 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 8 février 2009 au bureau électoral de Neuchâtel, faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 / 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 8 février 2009, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs



Echos

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur des finances, à la soirée de clôture de l'édition 2008 de la Fête des vendanges de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^mc et M. Helga et Giorgio Faltracco-Rieder, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, à M^mc et M. Sonia et Werner Joss-Induni, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage, et à M^mc et M. Jeannine et Marcel Etienne-Otevaert, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M^mc Nelly Stutz, à l'occasion de son entrée dans sa 102^e année.

peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 6 février 2009 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 / 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 7 janvier 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,
Pascal Sandoz**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 26 janvier au 1^{er} février 2009

- Température extérieure moyenne : - 0,2° C.
- Degrés-jours: 141.3 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.



Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 février

APOLLO 1 032 710 10 33

LES NOCES REBELLES
3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Kate Winslet,
Michael Shannon.
De Sam Mendes.

APOLLO 1 032 710 10 33

AUSTRALIA
7^e semaine.
10 ans sug. 12 ans. VF me au ma 14h30.
Acteurs: Nicole Kidman, Hugh Jackman,
David Wenham. De Baz Luhrmann.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33

YES MAN
3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans. VF me au ma 20h30,
ve/sa 23h.
Acteurs: Jim Carrey, Zooey Deschanel,
Bradley Cooper.
De Peyton Reed.

APOLLO 1 032 710 10 33

PALACE POUR CHIENS
1^{er} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 14h45.
Acteurs: Emma Roberts, Jake T. Austin, Troy Gentile.
De Thor Freudenthal.
Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33

L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h.
Acteurs: Brad Pitt, Cate Blanchett, Tilda Swinton.
De David Fincher.

APOLLO 3 032 710 10 33

CHE - 2^{ÈME} PARTIE: GUÉRILLA
1^{er} semaine.
10 ans sug. 14 ans. VO esp. s-t fr/all.
me au ma 17h45, 20h30.
Acteurs: Benicio Del Toro, Catalina Sandino Moreno,
Benjamin Bratt. De Steven Soderbergh.
Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33

TWILIGHT-CHAPITRE 1: FASCINATION
5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h,
ve/sa 23h15.
Acteurs: Kristen Stewart, Robert Pattinson,
Taylor Lautner.
De Catherine Hardwicke.

ARCADES 032 710 10 44

L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me,
ve au ma 14h30, 20h.
Studio: VF je 20h.

ARCADES 032 710 10 44

CONNAISSANCE DU MONDE
VF je 16h, 20h.
Thème: Patagonie - Cap Horn - Georgie du sud.

ARCADES 032 710 10 44

DE L'AUTRE CÔTÉ DU LIT
5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me, ve au ma 18h.
Acteurs: Sophie Marceau, Dany Boon, Roland Giraud.
De Pascale Pouzadoux
Derniers jours.

BIO 032 710 10 55

SLUMDOG MILLIONAIRE
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans
VF je/ve, lu/ma 15h, je au ma 17h45, 20h30. VO s-t fr.
me 17h45, 20h30.
Acteurs: Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto.
De Danny Boyle.
Derniers jours.

BIO 032 710 10 55

MADAGASCAR 2
10^e semaine.
Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Eric Darnell.
Derniers jours.

REX 032 710 10 77

WALKYRIE
2^e semaine.
12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 17h45, 20h30,
ve/sa 23h15.
Acteurs: Tom Cruise, Patrick Wilson,
Carice Van Houten.
De Bryan Singer.

REX 032 710 10 77

VOLT HÉROS MALGRÉ LUI
1^{er} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
De Chris Williams Howard Byron.
Première suisse.

STUDIO 032 710 10 88

SEPT VIES
4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans. VF me,
ve au ma 20h15.
Acteurs: Will Smith, Rosario Dawson.
De Gabriele Muccino.
Dernières séances.

STUDIO 032 710 10 88

SÉRAPHINE
2^e semaine.
10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h, 17h30.
Acteurs: Yolande Moreau, Ulrich Tukur,
Anne Bennent.
De Martin Provost.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau,
gaz (en dehors des heures d'ouverture
des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Croix-Rouge Suisse, (av. du 1^{er}-Mars
2a), tél. 032 886 88 60. Service de
garde de malades à domicile,
tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables).
Service de garde d'enfants à domicile
(malades ou lors de dépannage pour les
parents devant faire face à un
imprévu), tél. 032 886 88 65. Service
de formation et promotion de la santé,
tél. 032 886 88 61 (l'après-midi).

Délégué au développement durable,

permanence les jeudis de 15h à 18h.
Section de l'urbanisme (fbg du Lac 3),
tél. 032 717 76 75.

Discobole, rue des Moulins 21 (loca-
tion de CD): ouvert mardi-mercredi-
vendredi de 14h à 18h30; samedi de
9h à 11h30.

Dispensaire des rues, (rue Fleury 22),
tél. 032 721 10 25, soins infirmiers,
médicaux, paramédicaux, douche, etc.,
lundi 14h à 18h, mercredi 14h à 18h,
vendredi 14h à 16h.

Drop-In - Drogue-Toxicomanie, centre
d'information, de prévention et de
traitement, (rue des Fausses-Brayes 5),
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à
12h et 14h30 à 19h, tél. 032 724 60 10,
fax 032 729 98 58.

Espace des Solidarités, (rue Louis-
Favre 1), tél. 032 721 11 16, lieu d'ac-
cueil et de rencontres, repas servis de
12h15 à 12h30; ouvert du lundi au
jeudi dès 8h30, activités dès 14h.

**Femmes Information et consultations
juridiques**, permanence du Centre de
liaison, (fbg de l'Hôpital 1), jeudi de
14h à 16h, tél. 032 724 40 55.

FRC - Conseil - Fédération romande
des consommateurs, (rue Louis-Favre 1),
tél. 032 724 40 55, mardi de 14h à 17h.

Groupe Sida Neuchâtel Peseux,
permanence et secrétariat
tél. 032 737 73 37 (test anonyme sur
rendez-vous).

Homologay, association
d'homosexuels, (case postale 1719,
2002 Neuchâtel),
<http://www.homologay.isuisse.com>,
e-mail: homologay@isuisse.com,
tél. 079 292 66 94. Permanence télé-
phonique: le jeudi de 19h à 22h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile
et de soins ambulatoires, service d'aide
familiale, Passage Max-de-Meuron 6,
Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de
7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le **n° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 8 février

**Culte paroissial à La Coudre à 10
heures avec sainte cène, dans le cadre
de l'exposition paroissiale sur le
thème «La Coudre en couleurs».**
Vente de fruits TerrEspoir à la sortie.

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation,
salle du refuge. Ve 6 février à 12 heures,
repas communautaire. Ma 10 février à
14h30, rencontre des aînés.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde:** 8. Februar 9 Uhr, Gottes-
dienst im Temple du Bas, Neuchâtel,
Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en por-
tugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe. Di à 10h15, messe en
italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa
à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h,
messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): je 5 février à 19h30, prière du
soir à La Chau-de-Fonds. Di à 18h,
messe.



L'instantané de Stefano Iori...



... chien furtif et curieux à la rue du Seyon ...

Les délices du Lou de Dadou Gête et Nicole Girod



Il était une fois...

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne,
Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse.

Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale.

De là jaillit une belle amitié.

C'est aussi la découverte de deux talents qui se rejoignent
et d'où naît un projet.

La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme
ont permis la réalisation de cet ouvrage.

Merci à Henri et Christophe pour le travail des textes

et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux.

Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine,
pour le plaisir des yeux et du palais...



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, Saint-Nicolas 11, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage *Les délices du Lou* de Dadou Gête et Nicole Girod au prix de
CHF 27.-. (TVA incluse, frais de port non compris)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



Mandrill, créateur-dessinateur, partira le 1^{er} mars pour Bruxelles, grâce à une bourse allouée par la Ville

La perfection du trait

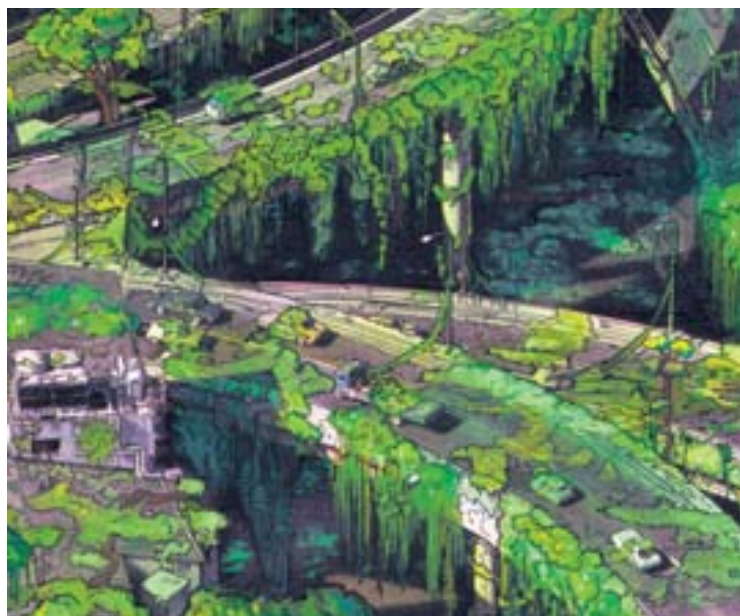
L'angoisse de la page blanche? Marc Ferrario alias Mandrill ne connaît pas. A 26 ans, cet artiste neuchâtois prolifique et talentueux, vient de recevoir une bourse artistique pour un séjour de six mois à Bruxelles, octroyée par la Ville de Neuchâtel. A force de travail et de collaborations diverses (Mycorama, Swatch, DEN, Junior Tshaka), le jeune créateur-dessinateur, accessoirement féru praticien d'arts martiaux, a su se faire sa place en terres neuchâteloises. Titulaire d'une demi-licence en histoire de l'art et en philosophie, il pourra dès le 1^{er} mars et jusqu'en août, épanouir son art et peaufiner certains de ses projets dans la capitale belge. Rencontre avec un autodidacte en effervescence.

Qu'est-ce qui vous attire dans la ville de Bruxelles, en particulier?

C'est la première fois que je postule pour une bourse de ce genre car auparavant, je trouvais mon travail trop rédhitoire. Mais lorsque j'ai appris que l'on pouvait se rendre à Bruxelles, je n'ai pas hésité. C'est ma ville...sans vouloir être prétentieux. J'y suis déjà allé trois fois et je m'y suis fait un réseau d'artistes. Sans compter que Bruxelles est la capitale de l'Europe, le centre des maisons d'éditions et la ville de l'illustration par excellence, dès que l'on parle de BD. A mon sens, il y a trois styles de dessin: le dessin nippon (les mangas), les «comics» américains et



le style belge. Essayer de faire quelque chose qui ne soit ni l'un ni l'autre est très difficile. J'admire les décors des comics (Gotham city, par exemple) et je suis fasciné par la dynamique des mouvements dans le manga. Mais je reste persuadé que nous devons tout aux belges. Ce sont par ailleurs des personnes avec qui



« Si nous laissons nos constructions à l'abandon, que reste-t-il? Des ruines, qui finiront par être revitalisées par le végétal »

j'adore travailler, peut-être à cause de leur accent si désopilant. Lors de mes voyages précédents en Belgique, j'avais pour habitude de squatter chez des potes. Là, j'aurai à disposition un local énorme, c'est une vraie chance.

Dans vos dessins et vos créations, il s'agit souvent d'immeubles ou de cathédrales envahis par la végétation...qu'est-ce que ça signifie?

J'ai de l'admiration pour l'effervescence végétale. Il y a un lien fort entre culture et nature, mais les occidentaux ont la prétention de vouloir séparer les deux. Le cycle de la vie est gigantesque et nous voulons tout catégoriser de manière subjective et malhabile. Or c'est la nature qui est pérenne, pas nos structures. Si nous laissons nos constructions à l'abandon, que reste-t-il? Des ruines, qui finiront par être revitalisées par le végétal, dans une apocalypse de purification. Dans mes dessins, mes bâtiments ont subi une «expiation sévère» et les végétaux

en prennent possession, car ils essaient de vivre. C'est la volonté de puissance dont parle Nietzsche. Concernant l'architecture en général, elle représente pour moi la forme la plus aboutie de l'art. Or actuellement, nous ne construisons rien de durable, et nous oublions de nous soucier de la manière dont les maté-

riaux vieillissent, pensant qu'il suffira de les changer. Notre philosophie face à la matière est biaisée par notre façon de consommer. Les cathédrales, autrefois, étaient érigées sur des lieux sacrés, à côté de chênes millénaires. Nous avons perdu le lien sacré envers la nature, en raison de l'émulation technologique de notre société actuelle. Dans tous les cas je ne déteste pas du tout les villes car l'homme est urbain. On ne peut pas survivre tout nu à Chaumont, par exemple, nous devons construire des nids, comme les animaux.

Certaines de vos créations font un peu penser aux dessins du Suisse H.R. Giger et il en émane une ambiance plutôt sombre...

C'est vrai, Giger ou encore John Howe, que je connais bien, figurent parmi mes sources d'inspiration. Dès que je suis dans le noir et blanc, mes dessins deviennent un peu glauques. En général, j'ai tendance à osciller entre le marais putride et le jardin d'Eden. Mais la nature, est-ce bien ou mal? En faisant de l'ethnologie à l'université, j'ai réalisé que beaucoup d'ethnies ne fonctionnent pas en terme de hiérarchie mais en terme de potentiel. Or la nature VEUT juste être, elle attend que les humains arrêtent de s'agiter pour retrouver sa pleine dimension.

Avez-vous déjà des projets artistiques pour votre voyage à Bruxelles?

J'ai plus de quarante projets personnels en cours, des dessins mais aussi

des projets en 3D et des dessins animés. La panne de l'artiste ou l'angoisse de la feuille blanche...c'est quelque chose qui ne m'arrive pas. Je suis plutôt hyperactif et en manque de temps pour réaliser toutes mes idées. Ici à Neuchâtel, de par mes expos et mes mandats dans les musées de la région, on commence à me connaître, mais il faudrait maintenant que je me fasse un nom ailleurs, car nul n'est prophète en son pays, comme on le dit. A Bruxelles, j'irai donc frapper aux portes des maisons d'édition. Je vais tâcher de collaborer avec d'autres dessinateurs et créateurs, tout en gardant mes connections ici (Artaban, par exemple). Je souhaite avant tout apprendre, me faire remettre à ma place, pousser ma volonté de puissance personnelle et chercher toutes les possibilités de m'exprimer à travers mes créations. Il y a aussi toute une architecture néo-classique à Bruxelles que j'adore, et sur laquelle je vais travailler.

Quelles techniques utilisez-vous?

Cela va des méthodes traditionnelles (dessin à la main) à l'utilisation de l'encre de chine et au travail numérique. Certaines œuvres sont ainsi



scannées et retravaillées, soit à l'aide de Photoshop, ou tout simplement à la main. L'utilisation des couleurs me pose certains problèmes car je suis daltonien, ce qui me pousse à travailler en noir et blanc, ou à utiliser des couleurs relativement fortes, voire saturées.

Laure-Anne Pessina

• www.mandrill.ch